



Kinshasa, le 30 avril 2005

## FICHE TECHNIQUE

### SOUTIEN DE L'UNION EUROPEENNE A L'UNITE DE POLICE INTEGREE (UPI)

*Le samedi 30 avril 2005, une cérémonie au camp Lufungula a permis de célébrer trois événements, en présence de M. Joseph Kabila, Président de la République Démocratique du Congo, de M. Javier Solana, Haut Représentant de l'Union européenne pour la Politique Etrangère et de Sécurité Commune (PESC), et de M. Louis Michel, Commissaire européen au Développement et à l'Aide humanitaire : la clôture de la formation des cadres et des policiers de l'Unité de Police Intégrée (UPI), assurée par l'Union européenne, la prise de commandement de l'UPI par la Police Nationale Congolaise et le lancement officiel de la Mission de police européenne EUPOL-KINSHASA, qui assistera l'UPI dans sa mise en opération. Les deux missions européennes se veulent complémentaires afin d'assurer à l'UPI les meilleures conditions de sa mise en place et de son opérationnalité.*

#### **1. Missions de l'Unité de Police Intégrée**

Prévues dans l'Accord Global et Inclusif et répondant au besoin de réformer la Police Nationale Congolaise, la création et l'organisation de l'Unité de Police Intégrée ont été adoptées par décret en Conseil des Ministres le 18 décembre 2003. Ses objectifs : assurer la protection des Institutions et des Hautes autorités de la Transition, ainsi que renforcer le dispositif de sécurité intérieure en RDC, comme préalable indispensable à la tenue des élections. L'UPI sera placée sous l'autorité du commandement national de la PNC. En tant que police de protection civile, et donc de proximité, elle reprendra les responsabilités de la Force neutre de la MONUC à Kinshasa, après le départ de celle-ci. Le commandement de l'UPI, hormis les commandements de pelotons, a été désigné officiellement en mars 2005.

L'Unité de Police Intégrée doit remplir les missions de sécurité et de protection suivantes :

- assurer la garde, la sécurité, les honneurs et le maintien de l'ordre à l'intérieur des enceintes des palais nationaux, des édifices gouvernementaux, des Missions diplomatiques et des Organismes Internationaux, à l'exception de ceux dont la sécurité est assurée par la Garde Spéciale de Sécurité Présidentielle ;
- fournir et renforcer les escortes et les services d'ordre dans le cadre des déplacements officiels des Autorités de la Transition et des manifestations ou cérémonies publiques ;
- organiser les services de surveillance dans la Capitale sous forme de patrouilles en liaison avec les autres unités de la Police Nationale Congolaise ainsi que les autres services contribuant à la sécurisation de la Capitale, en se concentrant sur les points et sites essentiels à la continuité de l'action des Institutions et des Hautes Autorités de la Transition ;
- suppléer à la protection rapprochée fournie par le Corps de Protection Rapprochée.

## **2. Formation et équipement de l'UPI par la Commission européenne et certains Etats membres de l'UE**

La Commission européenne s'est résolument engagée à soutenir le processus de la Transition en renforçant un pilier fondamental de la souveraineté nationale et de l'Etat de droit : une police nationale intégrée.

Faisant suite à la requête du Ministre congolais des Affaires Etrangères adressée au Haut Représentant de l'UE pour la PESC, en date du 20 octobre 2003, le soutien à la Police Nationale Congolaise s'est traduit par un **projet d'appui à la formation de l'Unité de Police Intégrée (UPI)** d'un montant d'environ **10.000.000 €** dont :

- 7 millions € de la Commission européenne (Fonds Européens de Développement notamment), pour la formation des formateurs, des cadres et de 1050 agents de police de l'UPI, la réhabilitation du centre de formation de Kasangulu, une assistance technique administrative et policière, ainsi que la réhabilitation de la base opérationnelle de l'UPI, située à l'Echangeur de Limete ;
- 2,4 millions € des Etats membres de l'UE (contributions en espèces et en nature), pour l'acquisition d'équipements de maintien de l'ordre ;
- 585 000 € de la Politique Extérieure et de Sécurité Commune (PESC) de l'UE, pour l'acquisition de l'armement de la police.

L'appui à l'U.P.I, dont le financement a été assuré grâce à 3 sources distinctes (Commission, Etats membres et PESC), est un exemple de collaboration réussie entre les institutions européennes.

Le brassage des policiers, venant de tout le territoire congolais, réalisé dans le cadre de la formation de l'UPI a permis l'intégration de la police et le développement d'un esprit de corps.

## **3. Suivi, encadrement et conseil de l'UPI par la mission EUPOL-KINSHASA**

Afin d'assurer un suivi dans la mission de formation de l'UPI, financée et coordonnée par la Commission européenne, le Conseil de l'Union européenne a créé, en décembre 2004, la mission de police de l'Union européenne à Kinshasa, EUPOL-KINSHASA, dans le cadre de la Politique Européenne de Sécurité et de Défense (PESD).

La mission EUPOL-KINSHASA est chargée de suivre, d'encadrer et de conseiller l'Unité de police intégrée (UPI) dans sa mise en place et la phase initiale de son lancement. La mission s'assure ainsi que l'Unité agit conformément à la formation reçue et selon les meilleures pratiques internationales dans le domaine. Ces actions sont axées sur la chaîne de commandement de l'Unité de Police Intégrée afin de renforcer les capacités de gestion de l'Unité. La mission EUPOL-KINSHASA déploiera du personnel auprès des différentes sections de la chaîne de commandement de l'UPI.

Après avoir été partiellement pré-déployée en République Démocratique du Congo depuis le 3 février 2005, EUPOL-KINSHASA a été **officiellement lancé le 12 avril dernier**. La mission dispose d'un budget de fonctionnement s'élevant à environ 4,3 millions €

La mission compte 23 expatriés (10 Français, 6 Portugais, 2 Italiens, 1 Belge, 1 Néerlandais, 1 Suédois et deux nations invitées : 1 Canadien, 1 Turc). Elle est dirigée par le Superintendant Adilio Ruivo Custodio (Portugal). Selon le principe de la « co-localisation », les conseillers techniques de la mission EUPOL se trouveront sur le site de la base opérationnelle de l'UPI, à l'Echangeur de Limete dont les travaux de réhabilitation viennent tout juste de commencer.

La mission EUPOL-KINSHASA constitue la première mission civile de gestion de crise en Afrique qui s'inscrit dans le cadre de la PESD.